



CHARTE ÉTHIQUE & RSE*

*RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE





PRÉAMBULE

La charte éthique MOMEN formalise les engagements et valeurs sur lesquels le cabinet a construit son développement. Elle vise à établir les règles à respecter et les comportements à adopter par toutes les parties prenantes. Il est demandé à chacun de prendre connaissance de cette charte éthique et de la respecter.

MOMEN adhère au Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) et à la Charte de la Diversité depuis sa création. L'entreprise s'engage notamment sur les thématiques de respect des lois et réglementations, des droits des personnes, du développement durable.

MOMEN s'engage également contre l'exclusion et la discrimination en appliquant une politique en faveur de l'inclusion : partenariats avec des entreprises adaptées, actions sociales et d'insertion comme des collectes de jouets ou opérations pièces jaunes, ou encore bénévolat.

Enfin, MOMEN porte la démarche RSE au-delà de l'entreprise en proposant un accompagnement RSE à tous ses clients.

CHAMP D'APPLICATION

Les principes énoncés dans la charte s'appliquent à l'ensemble des parties prenantes :

- › Salariés et dirigeants de l'entreprise MOMEN
- › Managers de transition affectés à une mission

Toutes les parties prenantes, ici désignées par le terme "personne", doivent se comporter de manière exemplaire.



PRINCIPES DU CABINET



TRANSPARENCE



ACCOMPAGNEMENT



RESPECT



QUALITÉ DES
PRESTATIONS



ENGAGEMENTS DU CABINET

RESPECT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

MOMEN s'engage à lutter contre la corruption et applique une politique de prix et de cadeaux transparente et respectueuse des lois.

Toute personne s'engage à :

- › Appliquer les réglementations et lois nationales, régionales et locales relatives à une activité, en particulier en matière de droit du travail, sécurité et concurrence
- › Se renseigner sur les nouvelles lois et réglementations

CONFIDENTIALITÉ

Toute personne s'engage à :

- › Mettre en place les règles concernant la protection des données personnelles (RGPD)
- › Respecter l'anonymat d'un client jusqu'à la fin du processus de recrutement si celui-ci le demande
- › Préserver la confidentialité des informations recueillies lors du processus de recrutement et échanges avec les clients et managers de transition
- › Ne pas divulguer les informations obtenues lors d'une mission et relatives à une entreprise telles que des informations commerciales, techniques ou financières



ENGAGEMENTS DU CABINET



RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX ET DES PERSONNES

MOMEN s'engage à lutter contre toute forme de discrimination à l'embauche mais également durant toute la mission. Le recrutement est effectué en fonction des qualités et compétences propres dans le respect et la confiance. Le bien-être des collaborateurs est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

Toute personne s'engage à :

- › Lutter contre toute forme de discrimination quant à l'âge, le sexe, l'origine, l'orientation sexuelle, la religion, l'appartenance ethnique, la situation familiale, le handicap et les opinions politiques
- › Lutter contre toutes les formes de harcèlement qu'il soit moral ou physique
- › Prohiber les actions sexistes quelles que soient leurs formes

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le cabinet MOMEN s'engage dans le développement durable en réduisant sa consommation d'eau, d'électricité, de papier et en sélectionnant rigoureusement ses partenaires et fournisseurs.

Toute personne s'engage à s'impliquer dans les efforts mis en place pour limiter l'impact environnemental de l'activité

VOTRE ENGAGEMENT

J'ai pris connaissance de la charte éthique MOMEN.

En signant cette charte, je m'engage à respecter les engagements de MOMEN.

Date et signature :

Pour toute demande d'information supplémentaire,
veuillez écrire à contact@momen.fr

